

Si vous ne parvenez pas à visualiser cet email, veuillez [cliquer ici](#).



Newsletter



La newsletter du dispositif ETE c'est:

- de l'information sur l'efficacité énergétique en santé
- de l'actualité réglementaire
- des invitations aux événements organisés
- une veille technique
- des retours d'expérience d'établissements en Pays de la Loire

Offre de service globale

COPIL ETE



Le 19 juin dernier s'est tenu notre COPIL, au domaine de l'Esvière à Angers.

Une matinée de présentation de notre bilan, des travaux des conseillères et conseillers, de la coordination régionale, des nouveautés et des perspectives.

Face à tous nos partenaires et financeurs, ARS, ACTEE, ANAP, structures sanitaires et médico-sociales, nous avons pu revenir sur 3 années d'actions menées ensemble.

La synthèse de ce travail sera disponible à la rentrée !

C'est l'été !



La climatisation, c'est pas automatique !

Par ces fortes chaleurs, la tentation d'allumer la climatisation à la première goutte de sueur est grande.

On vous rappelle quelques règles importantes :

- 🚫 Pas de climatisation en dessous de 26°C
- 🚫 Si climatisation il doit y avoir, c'est pas plus "frais" que 26°C
- ✔ Si climatisation il y a, par pitié, les fenêtres sont fermées !
- 🟢 Si climatisation il y a, on éteint bien en partant
- 🌬 Utiliser l'option Ventilation seule plutôt que Climatisation, cela suffira sûrement à améliorer votre confort

🌿 Pour éviter d'allumer la climatisation et/ou gagner en confort, quelques bonnes pratiques :

- **fermer** les volets, stores avant que le moindre rayon de soleil n'atteigne un vitrage
- **fermer** les volets, stores, dans tous les pièces inoccupées
- **aérer** dès que possible la nuit ou tôt le matin pour rafraîchir le bâtiment
- bien **refermer les portes et fenêtres** dès que la température extérieure augmente et veillez à ce qu'elles ne soient pas ouvert pendant les pics de chaleur

Système D:

- Couverture de survie ou Blanc de Meudon sur les vitrages sans volets
- Pack d'eau glacé derrière le ventilateur ou linge mouillé

Avec ces solutions simples, vous pouvez gagner 3 à 4°C dans vos pièces !

Retrouvez toutes les solutions dans notre base documentaire.

ACTUALITE



Extension du périmètre de la RE2020 aux établissements de santé à partir du 1er janvier 2026

Une consultation publique sur un projet de décret étendant la réglementation liée aux exigences de performance énergétique et environnementales des constructions de bâtiments d'activité tertiaires s'est tenue au mois de juin.

Les bâtiments concernés intègrent désormais les établissements de santé.

Ce décret sera publié durant l'été et s'appliquera aux permis de construire déposés à compter du 1er janvier 2026.

En savoir plus



TE44 : Lancement d'un nouveau groupement d'achat pour l'électricité et gaz naturel

Territoires d'Energie Loire-Atlantique lance une campagne d'inscription à son nouveau groupement d'achat d'énergie.

- 📍 Pour les **établissements de service public**.
- ⚡ Période de fourniture d'électricité et de gaz naturel : **du 1er janvier 2028 au 31 décembre 2031**.
- ✍️ Comment rejoindre le groupement ? **Signer la convention avant le 31 décembre 2025**.
-  Votre établissement est déjà lié à un contrat ? **Vous pouvez tout de même devenir membre !** Vous intégrerez directement le groupement d'achat du TE44 à la clôture de votre offre précédente.

Vous souhaitez étudier la question ?

Contactez directement **Romain Buffet**,
Chargé de missions Achats groupés d'énergies Électricité et Gaz
chez TE44.

 romain.buffet@te44.fr

AGENDA

Florian Bezannier, conseiller en maîtrise de l'énergie, vient d'intégrer notre dispositif et gonfler nos rangs dans le département de la Sarthe !

ÉVÈNEMENT

"Comment engager durablement votre structure dans une transformation écologique et énergétique ?"



Mardi 25 Novembre 2025

9h > 17h



Angers

Terra Botanica

Événement gratuit

SUR INSCRIPTION

- ✓ Des tables rondes
- ✓ Des mini-conférences thématiques et retours d'expérience
- ✓ Des ateliers ludiques : Plan Health Faire et Fresque de l'ETE
- ✓ Un forum des experts

MAPES
Appui à la performance en santé
Pays de la Loire

**Efficacité Transition
Énergétique en Santé**
Pays de la Loire

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Ministère de la Santé
Solidarité, Santé
Prévention

ars
Agence Régionale de Santé
Pays de la Loire

Mardi 25 Novembre 2025 à Angers (49)

**Save the Date - Journée régionale Transformation
Ecologique et Energétique en Santé**

Pré-inscription

OUTILS



Des outils dédiés aux aides financières !

Vous connaissez bien notre base documentaire ? **Allez jeter un œil à notre onglet Aides Financières !**

Des **fiches thématiques**, sur le dispositif Coup de Pouce CEE, ou les aides de l'Agence de l'Eau, les supports et vidéos de **nos webinaires**, sur le Fonds Chaleur, l'Intracring ... et un **tableau recensant les aides** auxquels sont éligibles les établissements de santé !

C'est par ici !



Retrouvez plus d'une vingtaine de fiches "Boîte à Outils" disponible sur notre base documentaire !

Télécharger nos fiches

DISPOSITIF ETE: Contexte & Candidature



En mai 2021, l'ARS Pays de la Loire et la FNCCR ont signé une convention pilote "PENSEE" en mobilisant les acteurs du territoire et l'intégration de CME sur chaque département. Fin 2022, l'AMI ANAP/DGOS/CNSA vient renforcer ce dispositif avec le réseau des CTEES en région Pays de la Loire.

L'objectif est d'accompagner les établissements sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) à structurer une démarche d'efficacité énergétique simple avec des actions rapides pour générer des économies d'énergie efficaces.

La MAPES assure la coordination régionale du Dispositif ETE (réseau CME + CTEES) en santé en Pays de la Loire.

Pour information, le Dispositif ETE a pris fin au 30/06/2024. Depuis Juillet 2024, nous sommes passés au Dispositif ETE 2 qui s'étale jusqu'au 31/09/2026 !

Synthèse "Dispositif ETE" : Quel bilan chiffré pouvons-nous faire des 2,5 ans d'accompagnement ? [20 slides et/ou 20 minutes](#)



Pour plus d'information contactez:

ete@mapes-pdl.fr



Copyright (c) 2024 MAPES. Tous droits réservés.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, [vous pouvez gérer vos préférences ici](#).